

FACULTÉ DE DROIT
Rapport annuel de la doyenne
2010-2011

1. Bilan

a) Objectifs fixés pour l'année 2010-2011 et résultats obtenus

(i) Recrutement

Les stratégies de recrutement développées en 2009-2010 commencent à porter fruit. En septembre 2010, nous avons accueilli 49 étudiantes et étudiants dans la première année du programme (le programme est contingenté à 50) ; nous prévoyons en accueillir 50 en septembre 2011. Notre présence sur le web et sur Facebook ainsi que les visites de recrutement dans les écoles et dans certaines universités à travers le Canada semblent expliquer, du moins en partie, la croissance dans le nombre de demandes d'admission.

(ii) Réforme du programme

Les membres de l'Assemblée facultaire ont continué à examiner diverses options pour assurer la formation la plus complète, diversifiée et pertinente en tenant compte des ressources disponibles. Comme première étape, au lieu de donner suite immédiatement à la décision d'abolir certains cours afin de les remplacer par de nouveaux cours jugés plus utiles ou pertinents, nous avons décidé d'offrir certains cours en rotation. Cette stratégie permet, d'une part, de donner accès à une plus grande variété de cours et, d'autre part, d'identifier avec une plus grande certitude les cours qui conservent un certain attrait ou pertinence pour les étudiantes et étudiants et les cours qui seraient véritablement à éliminer, le cas échéant.

(iii) Relations publiques

La Faculté a multiplié les occasions de faire connaître et rayonner la Faculté dans les milieux juridiques et communautaires :

- la doyenne a fait une présentation aux juges de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick sur la Faculté de droit et ses défis, participe activement aux réunions et activités du Barreau du Nouveau-Brunswick et de ses comités, et rencontre régulièrement des membres de la profession afin de connaître leur perception de la Faculté de droit, de la formation que l'on y offre et de la qualité de ses diplômées et diplômés ;
- plusieurs membres du corps professoral participent activement aux activités du Barreau du Nouveau-Brunswick, de l'Association du Barreau canadien et de l'AJEFNB et font régulièrement des interventions sous forme de conférences, d'entrevues, d'articles dans les journaux, de rédaction de rapports ou de rencontres avec des intervenants gouvernementaux ou communautaires.

(iv) Rapports avec les diplômées et diplômés

Malheureusement, il n'a pas été possible de donner suite à ce projet vu le manque de personnel de secrétariat. L'embauche d'une secrétaire à compter de juillet 2011 devrait permettre d'y donner suite en 2011-2012.

(v) Projets internationaux

La Faculté a conclu une entente de cinq ans avec la Faculté de droit de l'Université de Poitiers. Nous accueillerons 4 étudiantes et étudiants de l'Université de Poitiers pour l'année universitaire 2011-2012, et 2 étudiantes ou étudiants de la Faculté de droit de Moncton seront accueillis par l'Université de Poitiers pendant le semestre d'hiver 2012.

b) Programmes d'enseignement

Le nombre d'inscriptions à la Faculté de droit pour l'année universitaire 2010-2011 était de 95 étudiants et étudiantes. Sur ce total, 94 étudiantes et étudiants étaient inscrits au baccalauréat, soit 49 en première année (dont 3 LLM/MAP), 25 en deuxième année (dont 2 LLM/MAP et 1 LLM/MÉE) et 20 en troisième année, et 1 étudiant à la maîtrise.

Il est à noter que la désignation du diplôme décerné par la Faculté a été modifiée de LL.B. à J.D. (*Juris Doctor*) afin de refléter la tendance canadienne et de confirmer la distinction d'avec le LL.B. décerné par les facultés de droit civil et d'établir la parité avec le diplôme décerné par les facultés de common law du continent nord-américain.

c) Ressources humaines

La Faculté compte 12 postes réguliers de professeurs et de professeures. Elle a, en outre, retenu les services de 5 chargées et chargés de cours et, grâce à un partenariat avec le CTTJ, elle a pu offrir un poste temporaire de professeur de jurilinguistique. Yvon Fontaine continue de bénéficier d'un congé pour occuper les fonctions de recteur.

La Faculté compte une adjointe administrative et une secrétaire administrative en plus des 6 membres du personnel de la Bibliothèque Michel-Bastarache.

d) RDC

Malgré le nombre modeste de professeures et de professeurs à la Faculté de droit, la production en termes de publications et de participation à des colloques, séminaires et autres projets de recherche a été soutenue. De nombreux articles ont été publiés au cours de l'année dans des domaines tels les droits linguistiques, le développement durable, les droits des peuples autochtones, le plateau continental, la propriété intellectuelle et le droit administratif. Des conférences ont été prononcées dans le cadre de colloques et de conférences tenus au Nouveau-Brunswick, à Ottawa, à Teramo (Italie) et à Bloemfontein (Afrique du Sud).

e) Autres activités

Cours de service

Au cours de l'année universitaire 2010-2011, la Faculté a offert les cours de service suivants à la communauté universitaire : DROI 2000 – Initiation au droit commercial (premier et deuxième semestres) et ADPU 6300 – Droit administratif.

Vulgarisation et activités communautaires

Un des professeurs de la Faculté écrit une chronique régulière dans l'hebdomadaire *L'Étoile* et un autre publie régulièrement des commentaires dans des journaux tels *l'Acadie Nouvelle*, *le Devoir* et *L'Étoile*. Un certain nombre de professeures et professeurs interviennent dans divers dossiers touchant la communauté, notamment les droits linguistiques, le financement des écoles francophones,

l'éducation en milieu minoritaire, les garderies éducatives, les autochtones, l'accès des aînés francophones aux foyers de soins en milieu minoritaire, le développement de la petite enfance.

Des activités ont été organisées en partenariat avec l'AJEFNB, la SANB et l'Observatoire international des droits linguistiques, notamment un colloque sur l'Examen de la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick – Révision de 2012* et une conférence-midi sur le projet de loi C-232 (nomination de juges bilingues à la Cour suprême du Canada).

Deux conférences ont été organisées pour le grand public - une en français (Me Alan Leczner, c.r.) sur l'accès à la justice et une en anglais (William Kaplan) sur le juge Rand, originaire de Moncton.

Programme Pro Bono

Les étudiantes et étudiants de la Faculté ont continué à participer au programme national *Pro Bono*, grâce à une contribution financière de la Fondation pour l'avancement du droit du Nouveau-Brunswick. Cette année, le programme comptait 20 participants et participantes qui ont travaillé auprès de 5 organismes communautaires.

Concours de plaidoirie

Les étudiantes et étudiants de la Faculté se sont encore une fois distingués dans les concours de plaidoirie auxquels ils et elles ont participé. L'équipe de Moncton a remporté le concours de la coupe McKelvey qui met en présence des équipes des facultés de droit de la région de l'Atlantique, et les membres de nos équipes ont remporté les 5 prix individuels. Une de nos étudiantes a remporté le prix de la meilleure plaidoirie dans le cadre du concours Ottawa-Moncton, et la coupe a été gagnée par l'équipe de Moncton.

Projet pilote – Clinique d'aide juridique

La Faculté a lancé un projet pilote pour la création d'une société étudiante d'aide juridique, en collaboration avec le Comité d'aide juridique du Nouveau-Brunswick. La mission de cette société est de fournir un cadre pratique pour la participation des étudiantes et des étudiants aux activités d'aide juridique en matière criminelle dans la région de Moncton, sous la supervision d'avocates et d'avocats d'aide juridique de la région.

Stagiaires auprès de juges de cours supérieures

Trois de nos étudiantes et étudiants ont été choisis pour effectuer des stages d'un an (en 2012-2013) auprès de juges de la Cour suprême du Canada, de la Cour fédérale et de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick.

Observatoire international des droits linguistiques

L'Observatoire, qui a débuté ses opérations le 1^{er} janvier 2010, a pris son envol au cours de la dernière année universitaire : un réseau canadien et international de chercheurs en matière de droits linguistiques a été établi ; un bulletin d'information électronique et un engin de recherche sur la législation en matière de droits linguistiques ont été lancés ; le directeur de l'Observatoire a participé à plusieurs colloques et prononcé plusieurs conférences ; l'Observatoire a collaboré étroitement à l'organisation du colloque sur l'examen de la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* et de la conférence sur le projet de loi C-232.

Centre de traduction et de terminologie juridiques

Le CTTJ a continué à participer à la promotion de l'accès à la justice dans les deux langues officielles en élaborant et en offrant de nombreuses sessions de formation aux divers intervenants du système juridique et judiciaire dans diverses régions de la province, en collaborant aux travaux de normalisation du PAJLO, et en développant des ressources juridiques en français, telles le *Juridictionnaire* et les fiches versées dans la base de données *Juriterm*. L'important ouvrage *La common law de A à Z* a été lancé en août 2010.

Bibliothèque Michel-Bastarache

Le personnel de la Bibliothèque Michel-Bastarache a réussi à rétablir l'équilibre budgétaire malgré le coût sans cesse croissant des publications. La conversion aux ressources électroniques et l'élimination des duplications se poursuit. Les bibliothécaires continuent à offrir la formation à la recherche juridique aux étudiantes et étudiants de première année et à soutenir le projet d'intégration des vedettes-matière de la common law en français dans le Répertoire des vedettes-matières, projet réalisé en collaboration avec le CTTJ et l'Université Laval.

2. Enjeux et défis

La Faculté continuera à connaître des défis importants dont certains lui sont propres en raison de sa taille, de sa langue d'enseignement et de sa situation géographique et dont certains touchent la plupart des facultés de droit au Canada, soit la très forte concurrence et l'accès au financement requis pour assurer des programmes de qualité répondant à des besoins et des attentes de plus en plus diversifiés. La dernière année a toutefois permis d'identifier un certain nombre de réalités qui exigeront des interventions particulières :

- les méthodes de travail et d'apprentissage de la nouvelle génération d'étudiantes et d'étudiants : Besoin de capter et de retenir leur attention afin de les amener à développer une pensée critique et analytique.
- les attentes de la nouvelle génération d'étudiantes et d'étudiants : Besoin d'offrir une expérience équivalente à celle qu'ils et elles pourraient vivre dans d'autres facultés de droit avec des ressources moindres.
- les capacités linguistiques non seulement du nombre croissant d'étudiantes et d'étudiants issus des programmes d'immersion ou de milieux anglophones ou anglicisants mais aussi, et peut-être surtout, des étudiantes et étudiants issus du système scolaire francophone du Nouveau-Brunswick : Besoin d'identifier ou de développer les mécanismes ou outils nécessaires pour assurer les compétences linguistiques requises pour l'exercice de la profession.
- le rayonnement de la Faculté : Besoin de continuer à mettre en œuvre des stratégies pour faire connaître la Faculté et pour faire reconnaître la qualité de ses diplômées et diplômés.

3. Perspectives d'avenir

a) Programmes

La Faculté compte maintenir ses programmes actuels. L'Assemblée facultaire continuera toutefois à examiner des stratégies qui permettront d'offrir des cours diversifiés et pertinents, telles la rotation des cours, la révision des objectifs et du contenu de certains cours et le remplacement de certains cours par des cours touchant de nouveaux domaines.

b) Recherche

Les professeures et professeurs continueront à publier et à participer à des colloques et à des travaux de recherche en collaboration, afin de faire mieux connaître la Faculté et d'intégrer les réseaux de chercheurs. La production de la troisième édition de l'ouvrage de référence en matière de droits linguistiques – *Les droits linguistiques au Canada* – a été confiée à l'Observatoire international des droits linguistiques ; plusieurs membres du corps professoral et quelques étudiantes et étudiants travailleront à cette mise à jour importante.

c) Ressources humaines

Le rétablissement du poste de secrétaire (aboli en juillet 2009) permettra à la Faculté de réaliser plusieurs projets mis en suspens, notamment l'établissement d'une association de diplômées et de diplômés de la Faculté, l'entretien de liens soutenus avec les divers intervenants pouvant contribuer directement ou indirectement au développement et au rayonnement de la Faculté (diplômées et diplômés, amis et autres) et la publication de la *Revue de la common law en français*. Les retraites prévues au cours des prochaines années chez le personnel de la Bibliothèque Michel-Bastarache permettront une restructuration reflétant les changements dans les services requis.

d) Effectifs étudiants

L'objectif ultime est toujours d'amener le nombre total d'étudiantes et d'étudiants inscrits à la Faculté à 150. Si la tendance se maintient, nous devrions atteindre cet objectif en 2012-2013.

4. Objectifs pour l'année 2011-2012

a) Recrutement

Continuer la mise en œuvre de la stratégie de recrutement développée en 2009-2010.

b) Réforme du programme

Identifier les modifications susceptibles de répondre aux recommandations de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada qui identifie les compétences que devront avoir les juristes qui cherchent l'admission au barreau des diverses provinces canadiennes.

c) Relations publiques

Des efforts continueront à être déployés pour assurer de meilleurs liens et rapports avec les principaux intervenants du monde juridique notamment les avocats, les barreaux et les juges. Une attention particulière sera portée aux défis que semblent rencontrer les étudiantes et les étudiants à décrocher les stages requis pour leur admission au barreau, phénomène qui se manifeste partout au Canada, et au dialogue nécessaire avec les principaux intervenants afin de trouver des pistes de solution.

d) Rapports avec les diplômées et les diplômés

La Faculté donnera suite au projet qui avait été mis en suspens en 2010-2011 de mettre sur pied une association de diplômées et de diplômés de la Faculté de droit et d'identifier les axes d'intervention auprès des 1000 diplômées et diplômés.

e) Projets internationaux

La Faculté examinera la possibilité d'établir un ou deux autres programmes d'échange pour les étudiants et les professeurs, notamment avec l'Université de Fribourg (Suisse).

CONCLUSION

J'estime que la Faculté s'est bien acquittée de sa mission de fournir les outils, de former les intervenants et d'intervenir directement dans les principaux dossiers touchant les communautés minoritaires, et qu'elle a ainsi (grâce à ses composantes et aux membres de leur personnel) contribué à son rayonnement et à celui de l'Université. Je tiens à remercier les professeures et professeurs ainsi que le personnel de la Faculté, de la Bibliothèque Michel-Bastarache, du CTTJ et de l'Observatoire international des droits linguistiques de leur contribution aux diverses réalisations. Je tiens aussi à remercier l'administration de l'Université pour le soutien accordé aux divers projets entrepris.

Odette Snow, c.r
Doyenne
Juin 2011